

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

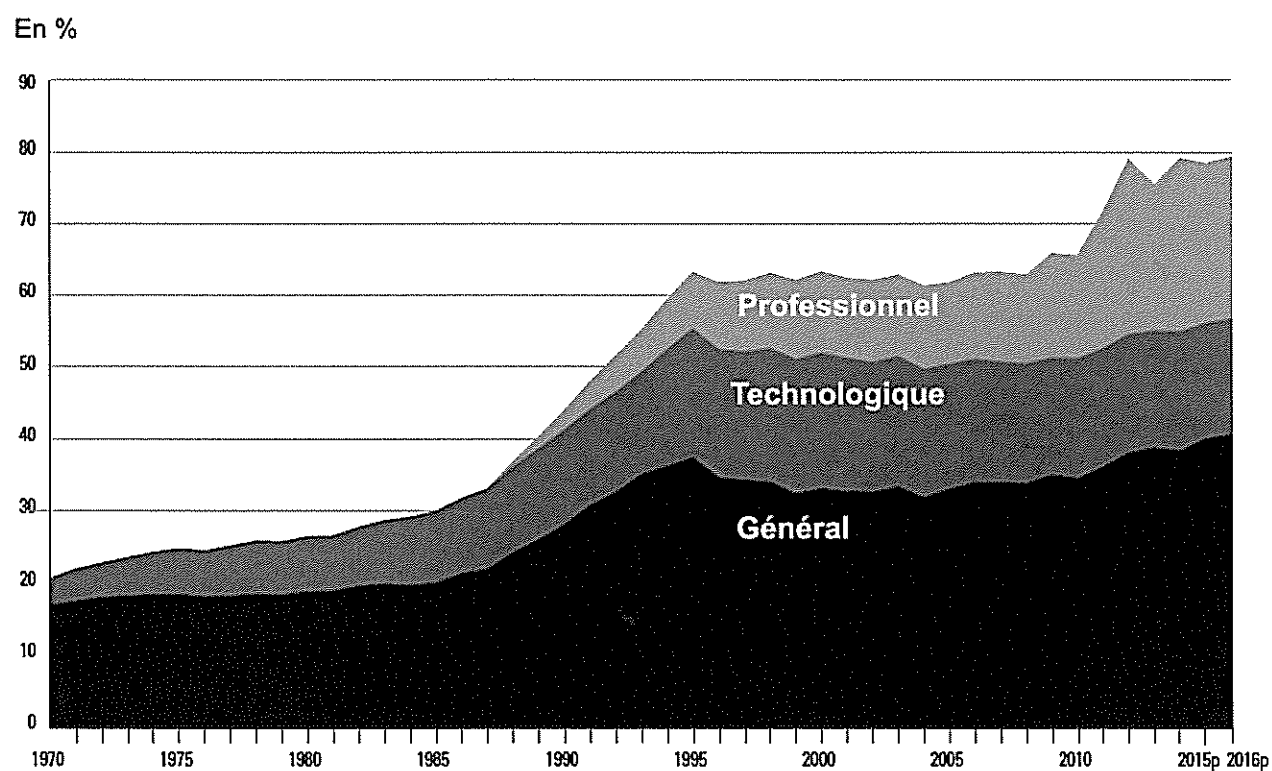
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Proportion de bacheliers dans une génération selon la voie en France (en %)



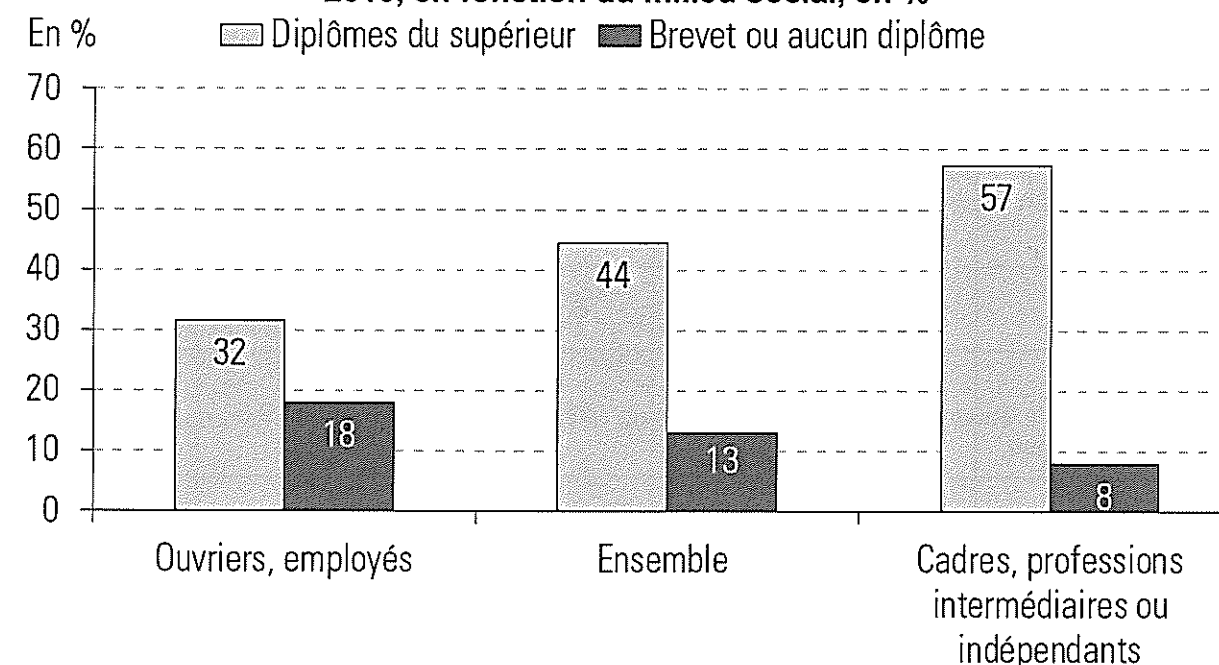
Lecture : En 2016, la proportion de bacheliers dans une génération est de 78,8%, avec 40,5% de bacheliers généraux, 15,7% de bacheliers technologiques et 22,6% de bacheliers professionnels.

p : données provisoires

Source : *Repères et références statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, 2017.

DOCUMENT 2

Diplômes obtenus par les jeunes sortants du système éducatif en 2013-2014-2015, en fonction du milieu social, en %



Lecture : 32% des jeunes dont le père est employé ou ouvrier sortis du système scolaire en 2013, 2014 ou 2015 sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Source : *L'état de l'école*, Ministère de l'éducation nationale, 2017.

DOCUMENT 3

Lahlou, issue d'un lycée de La Courneuve [Seine Saint Denis], en première année (à Sciences Po) :

« Au départ, ça a été difficile. Il faut apprendre à s'organiser, à rechercher les infos pour faire son propre cours. Mais cela est vrai pour tous ceux qui passent du secondaire au supérieur. Le stage d'intégration de trois semaines et demie avant la rentrée nous a beaucoup aidés. J'ai ressenti des différences avec les autres élèves en sciences politiques notamment : ils sont très au fait de l'actualité, des institutions, sans doute parce qu'ils en parlent chez eux. C'est un peu la même chose sur les livres. Quand un prof demande : « Vous avez lu tel auteur ? », tout le monde lève la main : « pas nous ».

Sans les conventions ZEP*, je n'aurais pas tenté Sciences Po. Je connaissais son prestige [...] mais je n'aurais pas essayé. Mes parents ne connaissaient pas. Pour mon père, l'objectif était d'avoir le bac et Sciences Po était une fac comme une autre : je crois qu'il a aujourd'hui pas mal de fierté et d'attente. À moi de réussir ».

Source : Luc BRONNER, *Le Monde*, 19 février 2004.

* Les conventions éducation prioritaire sont une des voies d'entrée à Sciences Po Paris permettant d'encourager le recrutement des élèves scolarisés dans l'un des 106 établissements partenaires situés en Zone d'Éducation Prioritaire (zones qui regroupent les écoles et établissements des territoires rencontrant les plus grandes difficultés sociales).

DOCUMENT 4

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de la catégorie socioprofessionnelle du père (en %) en 2014-2015

Catégorie socio-professionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
	Agriculteur	Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	Cadre et Profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	25	8	8,8	18,6	7,1	32,5	100
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0,2	8	47	25,7	9,1	10	100
Profession intermédiaire	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100
Employé	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100
Ouvrier	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33	100

Champ : France métropolitaine, hommes âgés de 30 à 59 ans qui travaillent ou ont déjà travaillé à la date de l'enquête.

Source : INSEE, juillet 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quelles sont les caractéristiques des classes sociales selon Karl Marx ? (3 points)
2. Montrez à partir d'un exemple comment la fiscalité contribue à la justice sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du chômage.

Taux de chômage par sexe et âge en %

	1980	1990	2000	2010	2015
Hommes	3,6	6,0	7,0	8,7	10,5
15 à 24 ans	8,2	13,0	15,1	22,2	25,1
25 à 49 ans	2,5	5,0	6,3	7,7	9,6
50 à 64 ans	3,2	4,5	5,4	5,5	7,6
65 ans ou plus	0,4	0,2	0,0	2,3	2,1
Femmes	7,3	9,7	9,5	9,1	9,5
15 à 24 ans	15,9	17,6	17,3	23,0	22,7
25 à 49 ans	5,1	8,7	9,3	8,4	9,1
50 à 64 ans	4,9	6,2	6,0	5,6	6,4
65 ans ou plus	0,2	0,4	0,0	2,6	1,8
Ensemble	5,1	7,6	8,1	8,9	10,0
15 à 24 ans	11,6	15,1	16,1	22,6	24,0
25 à 49 ans	3,5	6,6	7,7	8,0	9,4
50 à 64 ans	3,8	5,2	5,7	5,5	7,0
65 ans ou plus	0,3	0,3	0,0	2,4	2,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, 2017.

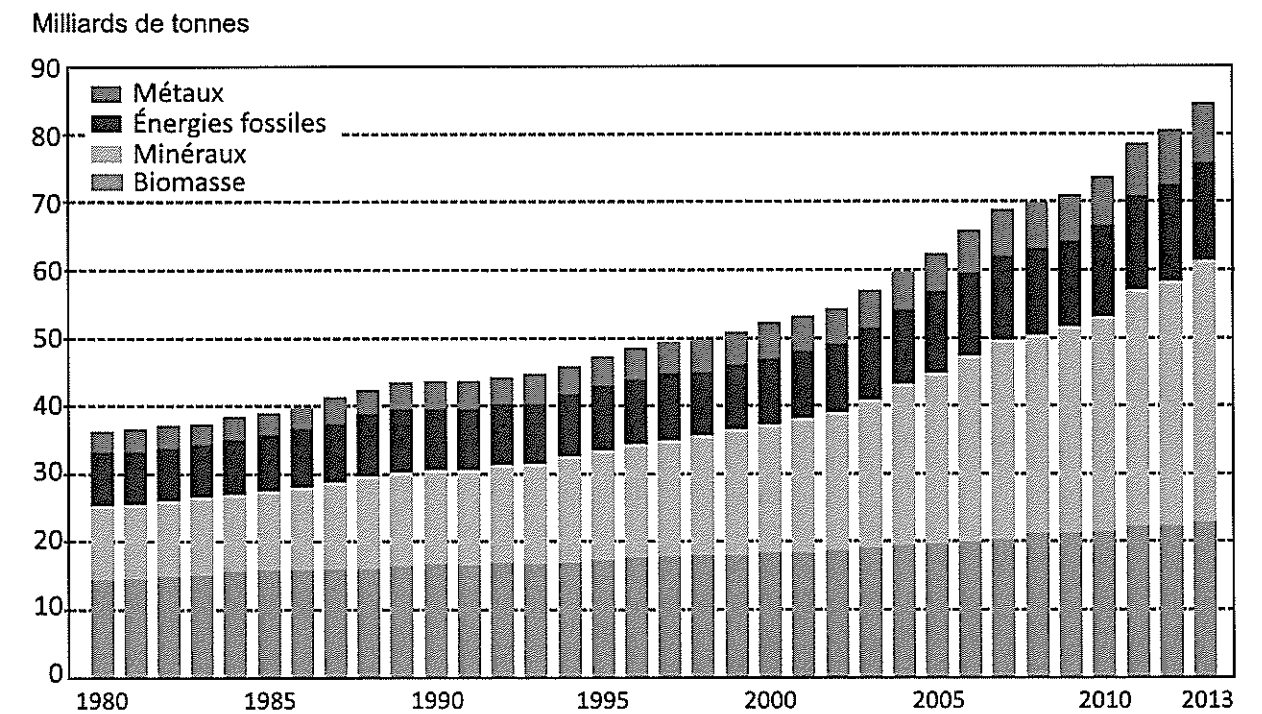
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique.

DOCUMENT 1

Extraction mondiale annuelle de ressources matérielles*, 1980-2013 (en milliards de tonnes)

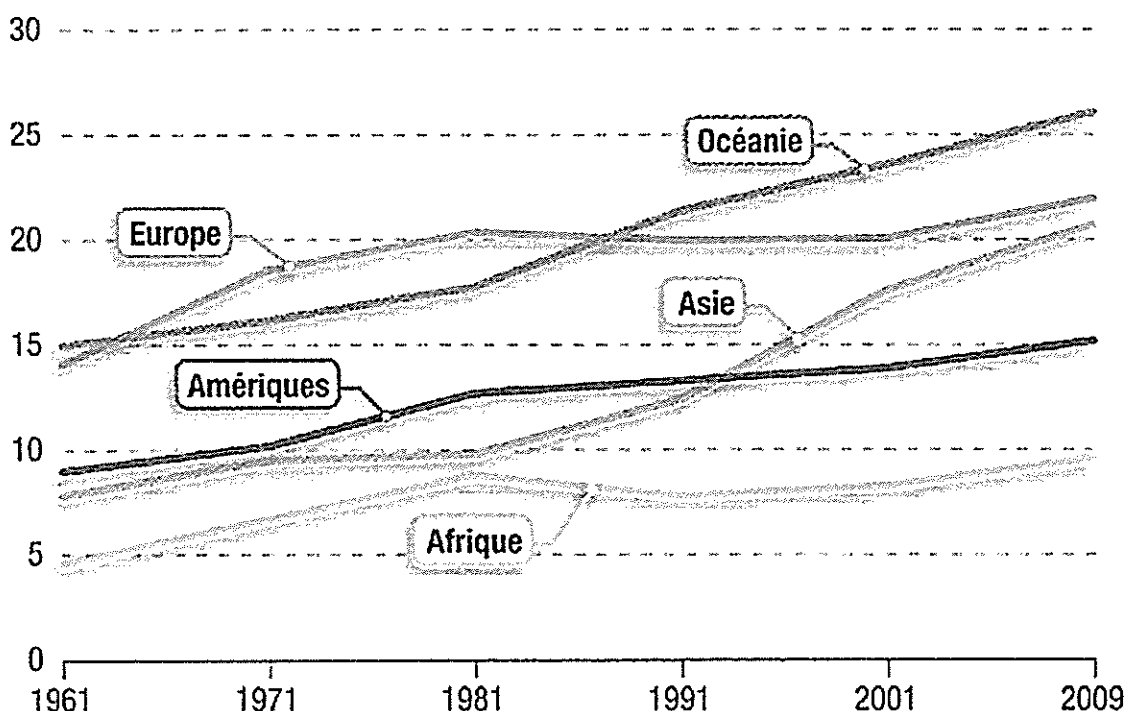


Source : « Ressources naturelles : pénurie ou abondance ? », Cécile DÉSAUNAY et Éric VIDALENC, *Futuribles*, octobre 2016.

* Ressources matérielles : ressources naturelles non renouvelables (métaux, énergies fossiles et minéraux) et renouvelables (biomasse c'est-à-dire ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale).

DOCUMENT 2

Consommation annuelle mondiale de poisson par habitant, en kilogrammes



Source : « Les sept plaies de la crise écologique », Guillaume DUVAL, in *L'économie verte en trente questions*, Philippe FRÉMEAUX et alii, 2013.

DOCUMENT 3

[Une ressource commune est] une ressource en accès libre, que chacun peut venir exploiter sur le mode du « premier arrivé, premier servi ». [...]

Quand une forêt est en accès libre, le seul coût qui soit pris en compte pour son exploitation est celui de l'abattage de l'arbre. En revanche, le coût de son remplacement qui permettra à la forêt de se perpétuer, la perte de biodiversité ou l'influence sur le climat ne sont pas considérés. Cette sous-estimation des coûts implique une surestimation des bénéfices nets qui conduit, quel que soit le prix de marché, à extraire davantage de ressource si elle est gérée en accès libre plutôt que sous un régime de propriété privée.

Pour les mêmes raisons, la qualité de l'air est une ressource partagée avec les générations futures et l'effet de serre résulte de la sous-estimation des coûts qu'elles supporteront du fait de nos comportements présents.

Source : *L'économie de l'environnement*, Philippe BONTEMS et Gilles ROTILLON, 2007.